

COMMISSION de SURVEILLANCE  
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER  
DE LA CSSF

N°134

Mars 2012



## RESSOURCES HUMAINES

Depuis la publication de la dernière Newsletter, la CSSF a recruté cinq nouveaux agents. Ces agents ont été affectés aux services suivants :

### Surveillance des marchés d'actifs financiers

Stefan WEYAND

### Surveillance des OPC

Amandine HORDEBISE

Philippe POLFER

Julien WARRANT

### Département juridique

Isabelle JASPART

Suite au départ d'un agent, la CSSF compte 419 agents, dont 211 hommes et 208 femmes au 8 mars 2012.

## ACTUALITE

L'AEAPP (EIOPA) a publié en date du 15 février 2012 sa réponse finale au Call for Advice (CfA) de la Commission européenne sur la revue de la directive 2003/41/EC relative aux institutions de retraite professionnelle. La réponse finale d'EIOPA est disponible à l'adresse suivante : <https://eiopa.europa.eu/publications/submissions-to-the-ec/index.html>

## SANCTIONS

### **PSF spécialisés**

Sur base de l'article 63 de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, la CSSF a infligé une amende d'ordre à l'encontre de dirigeants d'un PSF spécialisé pour non-respect des obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme.

### **Organismes de placement collectif**

Conformément à l'article 51 (1) de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, la CSSF a infligé des amendes d'ordre aux dirigeants de sept FIS en raison du non dépôt des rapports annuels audités dans les délais légaux. Sur base de ce même article, la CSSF a infligé des amendes d'ordre aux dirigeants de sept FIS pour non transmission de la lettre de recommandation.

### **Sociétés de gestion**

Conformément à l'article 148 (1) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, la CSSF a infligé des amendes d'ordre aux dirigeants de quatre sociétés de gestion en raison du non dépôt des rapports annuels audités dans les délais légaux.

## Etablissement de crédit

La CSSF a prononcé un blâme à l'encontre d'un établissement de crédit.

## REGLEMENTATION NATIONALE

### Circulaire CSSF 12/535

La circulaire CSSF 12/535 a pour objet de présenter les changements apportés aux approches par mesure avancée (AMA) pour le risque opérationnel tels que publiés par l'autorité bancaire européenne (EBA) sous forme de lignes directrices.

### Circulaire CSSF 12/534

La circulaire CSSF 12/534 a pour objet de présenter les conditions et modalités du régime dérogatoire instauré par l'article 48-1 de la loi du 10 novembre 2009 relative aux services de paiement et selon lequel les personnes morales désirant émettre de la monnaie électronique peuvent ce faire dans le cadre d'une procédure et dans le respect de conditions allégées.

### Circulaire CSSF 12/533

La circulaire CSSF 12/533 a pour objet de présenter les conditions et modalités du régime dérogatoire instauré par l'article 48 de la loi du 10 novembre 2009 relative aux services de paiement et selon lequel les personnes morales ou physiques désirant fournir un ou plusieurs services de paiement peuvent ce faire dans le cadre d'une procédure et dans le respect de conditions allégées.

### Circulaire CSSF 12/532

Par la circulaire CSSF 12/532 du 21 février 2012, la CSSF attire l'attention des professionnels du secteur financier sur une nouvelle déclaration du Groupe d'Action Financière (GAFI) concernant certaines juridictions qui disposent d'un régime de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme qui présente des déficiences substantielles et stratégiques. Par ailleurs, la CSSF informe également que la liste des juridictions dont les progrès en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme sont jugés insuffisants par le GAFI, de même que la liste des juridictions qui présentent un régime de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme actuellement déclaré insatisfaisant par le GAFI, ont été mises à jour.

## AVERTISSEMENT

### Avertissement publié par l'autorité britannique (FSA) concernant les activités d'une entité dénommée Wellington Management Portfolios

L'avertissement est publié sur notre site Internet à l'adresse :

[http://www.cssf.lu/fileadmin/files/Protection\\_consommateurs/Avvertissements/A\\_Wellington\\_Management\\_Portfolios\\_140312.pdf](http://www.cssf.lu/fileadmin/files/Protection_consommateurs/Avvertissements/A_Wellington_Management_Portfolios_140312.pdf)

### MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

#### **Signature d'un accord de coopération entre la « Financial Supervision Commission » de l'île de Man et la CSSF**

La « Financial Supervision Commission » de l'île de Man et la CSSF ont signé le 28 février 2012 un accord de coopération en matière d'assistance mutuelle et d'échange d'informations dans les domaines de la régulation de la gestion transfrontalière d'investissements et des marchés d'actifs financiers. L'accord est entré en vigueur dès le jour de sa signature.

#### **Signature d'un accord de coopération entre la « Qatar Financial Centre Regulatory Authority » et la CSSF**

La « Qatar Financial Centre Regulatory Authority » et la CSSF ont signé le 13 mars 2012 un accord de coopération en matière d'assistance mutuelle et d'échange d'informations dans le domaine de la surveillance d'institutions financières qui exercent leurs activités dans les deux juridictions respectives. L'accord prévoit notamment un échange d'informations à caractère réglementaire et technique ainsi qu'une coopération en matière de surveillance et d'enquêtes. L'accord est entré en vigueur dès le jour de sa signature.

## COMMUNIQUES DE PRESSE

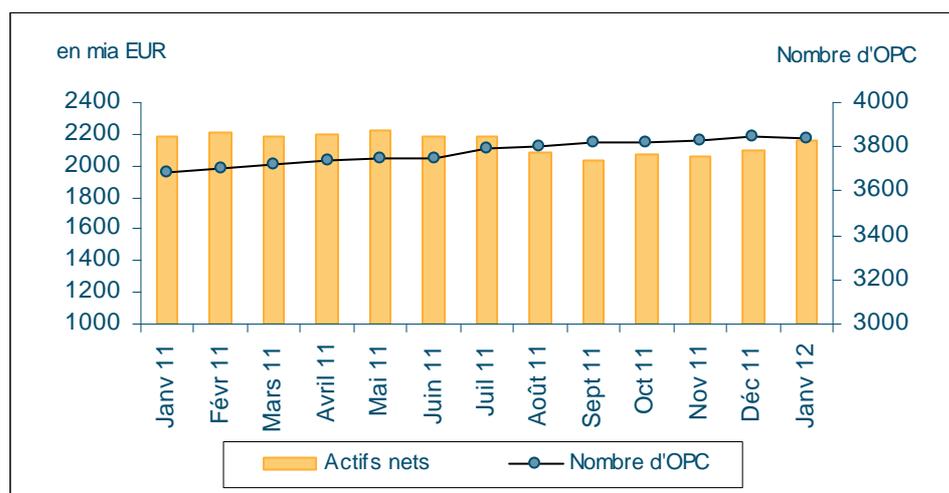
### ■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE JANVIER 2012

Communiqué de presse 12/13 du 2 mars 2012

#### I. Situation globale

Au 31 janvier 2012, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 2.157,081 milliards contre EUR 2.096,512 milliards au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 2,89% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en diminution de 1,23%.

En somme, l'industrie des OPC luxembourgeois a enregistré au mois de janvier une variation positive se chiffrant à EUR 60,569 milliards. Cette augmentation résulte d'un impact favorable des marchés financiers à concurrence d'EUR 55,407 milliards (+2,64%) et d'émissions nettes positives à concurrence d'EUR 5,162 milliards (+0,25%).



Le nombre des organismes de placement collectif (OPC) et des fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.837 par rapport à 3.845 le mois précédent. 2.421 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 11.857 compartiments. En y ajoutant les 1.416 entités à structure classique, au total 13.273 entités sont actives sur la place financière.

Concernant l'investissement net en capital et l'impact des marchés financiers sur les OPC luxembourgeois, les faits suivants sont à relever pour le mois de janvier :

La plupart des catégories d'OPC à actions ont pu afficher des gains de cours. En Europe, des anticipations positives quant à une solution durable de la crise budgétaire dans la zone euro ainsi que les mesures de refinancement à plus long terme adoptées par la Banque Centrale Européenne (BCE) ont favorisé un développement positif des marchés d'actions. Aux Etats-Unis, suite à la publication de données macroéconomiques meilleures que prévues, les cours des actions se sont également inscrits à la hausse. Ces événements ont également eu des effets positifs sur les marchés d'actions des pays émergents où les banques centrales ont contribué au mouvement à la hausse avec des politiques monétaires expansives.

Les OPC à actions ont affiché, en somme, un léger surplus en termes de souscriptions nettes, même si la plupart des catégories d'OPC à actions ont enregistré des rachats nets.

### Evolution des OPC à actions au mois de janvier 2012\*

	Variation de marché	Emissions nettes
Actions marché global	3,85%	-0,82%
Actions européennes	4,87%	-0,04%
Actions américaines	4,14%	-0,32%
Actions japonaises	3,56%	-1,69%
Actions Europe de l'Est	12,39%	-1,98%
Actions Asie	8,44%	1,41%
Actions Amérique latine	9,38%	-0,20%
Actions autres	7,30%	1,82%

\* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

Sur le marché des obligations d'Etat européennes les opérations de refinancement à long terme mises en œuvre par la BCE ainsi que la baisse du ratio de réserves obligatoires ont favorisé le placement d'émissions nouvelles et entraîné en moyenne une baisse des rendements. Sur le marché des obligations privées ce sont surtout les obligations d'institutions financières qui ont pu enregistrer une réduction de leurs primes de risque suite aux mesures de refinancement de la BCE.

En moyenne cette baisse des rendements dans la zone euro s'est traduite par des gains de cours des OPC à obligations libellées en Euro.

Aux Etats-Unis, les cours des obligations d'Etat américaines ont en moyenne augmenté notamment à cause d'une demande persistante. Ainsi les OPC à obligations libellées en USD ont pu enregistrer de légers gains de cours.

Sur les marchés des obligations de pays émergents, la baisse de l'aversion au risque des investisseurs a entraîné une forte demande et a engendré une baisse des primes de risque. En conséquence les OPC à obligations de pays émergents ont fait état de gains de cours.

La plupart des catégories d'OPC à revenu fixe, à l'exception des OPC monétaires, ont enregistré des investissements nets en capital positifs.

### Evolution des OPC à revenu fixe au mois de janvier 2012\*

	Variation de marché	Emissions nettes
Marché monétaire en EUR	0,15%	-1,56%
Marché monétaire en USD	-1,79%	-5,58%
Marché monétaire marché global	0,44%	1,23%
Obligations libellées en EUR	1,66%	0,93%
Obligations libellées en USD	0,33%	1,00%
Obligations marché global	1,93%	1,20%
Obligations marchés émergents	2,68%	1,72%
Obligations High Yield	2,42%	4,66%
Autres	2,09%	0,51%

\* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

## Commission de Surveillance du Secteur Financier

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois à valeurs mobilières diversifiées et des fonds de fonds est illustrée dans le tableau suivant:

### OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois de janvier 2012\*

	Variation de marché	Emissions nettes
OPC diversifiés	2,53%	0,50%
Fonds de Fonds	2,53%	0,18%

\* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

### II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et 2010 respectivement et les FIS

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2007	1 653	1 646,341 €	643	295,939 €	572	117,115 €	2 868	2 059,395 €
31/01/2008	1 662	1 539,494 €	653	293,197 €	617	118,450 €	2 932	1 951,141 €
29/02/2008	1 680	1 543,385 €	654	296,900 €	638	122,560 €	2 972	1 962,845 €
31/03/2008	1 700	1 480,352 €	663	292,614 €	649	122,479 €	3 012	1 895,445 €
30/04/2008	1 733	1 541,312 €	675	296,483 €	675	126,281 €	3 083	1 964,076 €
31/05/2008	1 736	1 566,198 €	678	303,800 €	691	126,961 €	3 105	1 996,959 €
30/06/2008	1 755	1 480,895 €	682	292,539 €	716	128,658 €	3 153	1 902,092 €
31/07/2008	1 784	1 471,973 €	688	292,279 €	748	132,105 €	3 220	1 896,357 €
31/08/2008	1 817	1 487,918 €	695	293,025 €	772	137,050 €	3 284	1 917,993 €
30/09/2008	1 827	1 375,104 €	699	285,360 €	796	136,232 €	3 322	1 796,696 €
31/10/2008	1 845	1 243,344 €	701	270,891 €	805	132,793 €	3 351	1 647,028 €
30/11/2008	1 840	1 206,535 €	709	265,744 €	815	131,958 €	3 364	1 604,237 €
31/12/2008	1 826	1 169,389 €	708	259,809 €	837	130,455 €	3 371	1 559,653 €
31/01/2009	1 837	1 183,116 €	710	252,878 €	851	135,540 €	3 398	1 571,534 €
28/02/2009	1 838	1 149,100 €	709	246,367 €	855	134,824 €	3 402	1 530,291 €
31/03/2009	1 840	1 154,891 €	698	240,229 €	858	131,443 €	3 396	1 526,563 €
30/04/2009	1 847	1 213,147 €	697	240,906 €	871	138,879 €	3 415	1 592,932 €
31/05/2009	1 849	1 243,508 €	693	235,626 €	883	140,135 €	3 425	1 619,269 €
30/06/2009	1 846	1 255,762 €	691	232,770 €	898	142,724 €	3 435	1 631,256 €
31/07/2009	1 848	1 327,841 €	684	234,610 €	906	143,579 €	3 438	1 706,030 €
31/08/2009	1 851	1 360,316 €	678	232,282 €	920	146,819 €	3 449	1 739,417 €
30/09/2009	1 849	1 394,016 €	670	229,669 €	938	150,149 €	3 457	1 773,834 €
31/10/2009	1 844	1 399,816 €	664	227,254 €	946	150,458 €	3 454	1 777,528 €
30/11/2009	1 858	1 415,274 €	651	221,603 €	964	152,033 €	3 473	1 788,910 €
31/12/2009	1 843	1 465,743 €	649	221,203 €	971	154,047 €	3 463	1 840,993 €
31/01/2010	1 842	1 477,013 €	649	220,250 €	989	163,425 €	3 480	1 860,688 €
28/02/2010	1 843	1 511,384 €	646	221,532 €	1 009	165,018 €	3 498	1 897,934 €
31/03/2010	1 847	1 584,238 €	643	226,268 €	1 026	170,032 €	3 516	1 980,538 €
30/04/2010	1 842	1 611,938 €	640	227,551 €	1 039	173,398 €	3 521	2 012,887 €
31/05/2010	1 846	1 589,202 €	637	225,773 €	1 059	177,438 €	3 542	1 992,413 €
30/06/2010	1 843	1 600,977 €	636	224,773 €	1 071	184,887 €	3 550	2 010,637 €
31/07/2010	1 849	1 610,800 €	638	222,244 €	1 095	186,179 €	3 582	2 019,223 €
31/08/2010	1 855	1 653,112 €	637	223,081 €	1 122	192,797 €	3 614	2 068,990 €
30/09/2010	1 858	1 667,806 €	631	220,834 €	1 144	195,100 €	3 633	2 083,740 €
31/10/2010	1 854	1 688,755 €	630	219,558 €	1 161	199,262 €	3 645	2 107,575 €
30/11/2010	1 851	1 733,602 €	629	219,956 €	1 176	207,314 €	3 656	2 160,872 €

## Commission de Surveillance du Secteur Financier

---

31/12/2010	1 846	1 762,666 €	629	222,178 €	1 192	214,150 €	3 667	2 198,994 €
31/01/2011	1 847	1 748,015 €	626	220,255 €	1 211	215,757 €	3 684	2 184,027 €
28/02/2011	1 857	1 770,049 €	620	220,032 €	1 228	218,117 €	3 705	2 208,198 €
31/03/2011	1 858	1 755,924 €	622	216,151 €	1 244	218,821 €	3 724	2 190,896 €
30/04/2011	1 858	1 759,531 €	624	213,823 €	1 254	222,054 €	3 736	2 195,408 €
31/05/2011	1 864	1 782,367 €	619	211,981 €	1 266	224,860 €	3 749	2 219,208 €
30/06/2011	1 864	1 750,292 €	616	210,172 €	1 269	224,535 €	3 749	2 184,999 €
31/07/2011	1 861	1 752,281 €	629	210,582 €	1 305	226,802 €	3 795	2 189,665 €
31/08/2011	1 860	1 652,805 €	627	204,518 €	1 312	228,618 €	3 799	2 085,941 €
30/09/2011	1 858	1 600,158 €	618	201,939 €	1 340	229,980 €	3 816	2 032,077 €
31/10/2011	1 856	1 635,157 €	611	203,545 €	1 352	233,235 €	3 819	2 071,937 €
30/11/2011	1 862	1 623,445 €	605	200,459 €	1 366	235,515 €	3 833	2 059,419 €
31/12/2011	1 870	1 655,509 €	601	201,671 €	1 374	239,332 €	3 845	2 096,512 €
31/01/2012	1 856	1 709,460 €	594	202,915 €	1 387	244,706 €	3 837	2 157,081 €

### ■ REMISE DES DIPLOMES – EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE DES REVISEURS D'ENTREPRISES 2011

**Communiqué de presse 12/12 du 29 février 2012**

23 nouveaux réviseurs d'entreprises ont reçu, dans les locaux de la CSSF, le diplôme sanctionnant leur admission à l'examen d'aptitude professionnelle (« EAP »), session 2011.

Ce diplôme est l'aboutissement d'un important parcours de formation et est octroyé à la suite de la réussite d'une épreuve écrite de six heures et d'une épreuve orale individuelle de chaque candidat devant un jury nommé par la CSSF et composé pour moitié de professionnels et pour moitié de personnes étrangères à la profession des réviseurs d'entreprises.

Il sanctionne l'obtention de la qualification professionnelle nécessaire à l'obtention du titre de réviseur d'entreprises et à la demande subséquente de l'agrément au Luxembourg.

La cérémonie a eu lieu en présence du Ministre des Finances Luc FRIEDEN et du Directeur général de la CSSF Jean GUILL.

#### Liste des 23 nouveaux réviseurs d'entreprises :

N°	NOM Prénom	Mention
1	BARDON Ludovic	Satisfaisant
2	BRIFFOTEAU Roxane	Satisfaisant
3	BROCHARD Aline	Bien
4	BRUNCHER Alexandre	Satisfaisant
5	CAILLAUD-BATSCH Julie	Satisfaisant
6	CANETTE Géraldine	Satisfaisant
7	CONNIASSELLE Sandra	Satisfaisant
8	DELHEZ Caroline	Satisfaisant
9	DEROUANE Anne	Satisfaisant
10	DREZE Sylvie	Satisfaisant
11	EVARD Sylvie	Bien
12	GNABRO Frédéric	Satisfaisant
13	ISBLED-FROST Aurélie	Satisfaisant
14	MAURY Patricia	Satisfaisant
15	MIROSHNICHENKO Galina	Satisfaisant
16	MONJOIE Stéphane	Satisfaisant
17	MOSCA Ludovic	Satisfaisant
18	PEREZ Michèle	Satisfaisant
19	SCHAFF Christelle	Bien
20	SEBBAR Adil	Satisfaisant
21	STOFFEN Jean-François	Bien
22	STÖLBEN Holger	Satisfaisant
23	WIRTZ Monica	Satisfaisant

La CSSF félicite tous les candidats pour l'obtention de cette qualification professionnelle importante.

### ■ REVISION PAR LE GAFI DES NORMES INTERNATIONALES SUR LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET DE LA PROLIFERATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

#### Communiqué de presse 12/11 du 21 février 2012

La Commission de Surveillance du Secteur Financier tient à attirer l'attention des professionnels du secteur financier soumis à la loi du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme sur la révision par le Groupe d'Action Financière (ci-après « GAFI ») de son dispositif de lutte en la matière, connu sous l'intitulé « 40+9 recommandations ». Les nouvelles règles, concernant aussi bien la lutte contre le blanchiment de capitaux que contre le financement du terrorisme et de la prolifération, ont été adoptées par le GAFI lors de sa dernière réunion plénière, en date du 15 février 2012.

Dorénavant, le dispositif de lutte du GAFI compte seulement 40 recommandations. Quant au fond, parmi les changements majeurs de ces règles pouvant présenter un intérêt pour le secteur financier, il y a lieu de citer les points suivants :

- élargissement du champ d'application à la lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive avec application systématique de sanctions financières ciblées lorsqu'elles sont exigées par le Conseil de sécurité des Nations Unies,
- amélioration de la transparence afin d'éviter que les criminels et les terroristes ne dissimulent leur identité et leurs biens derrière des personnes morales et constructions juridiques,
- renforcement des obligations vis-à-vis des personnes politiquement exposées,
- élargissement du champ des infractions sous-jacentes au blanchiment de capitaux aux infractions fiscales pénales,
- application d'une approche fondée sur les risques renforcée permettant d'allouer les ressources de façon plus efficace en ciblant les domaines qui présentent des risques plus élevés.

Nous vous prions de prendre connaissance de l'ensemble de ces nouvelles recommandations sur le site Internet du GAFI, à l'adresse suivante : [www.fatf-gafi.org](http://www.fatf-gafi.org).

### ■ PUBLICATION D'UNE LISTE DES ÉMETTEURS LUXEMBOURGEOIS, SOUMIS À LA LOI TRANSPARENCE, N'AYANT PAS REMPLI LEURS OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL

**Communiqué de presse 12/10 du 21 février 2012**

En référence à la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières (Loi Transparence), la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) tient à rappeler aux émetteurs, dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de cette loi, que les rapports financiers annuels doivent être diffusés, stockés auprès de l'OAM et déposés auprès de la CSSF au plus tard quatre mois après la fin de chaque exercice, c'est-à-dire au plus tard pour le 30 avril 2012 pour les exercices clôturés au 31 décembre 2011.

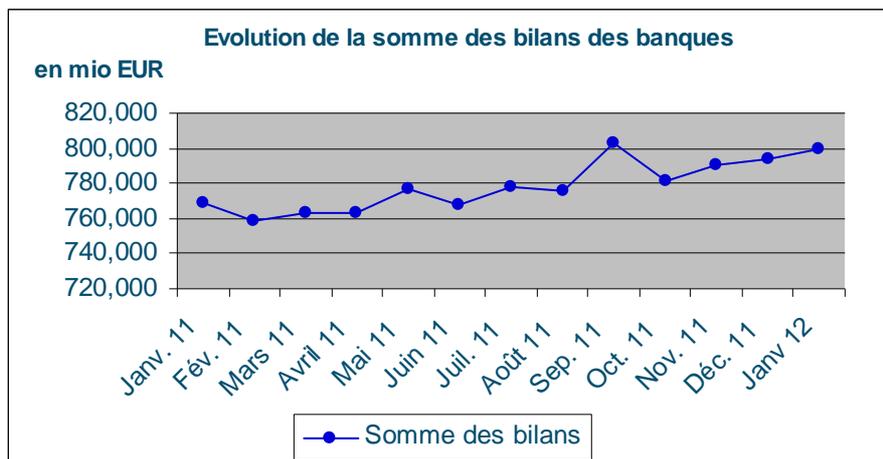
Dans ce contexte, la CSSF annonce qu'elle publiera les noms des émetteurs luxembourgeois, soumis à la Loi Transparence, qui sont en défaut de publication de leur rapport annuel. L'inscription sur cette liste aura lieu sur base de la constatation du retard de publication, sans préjudice du motif ou de l'origine de ce retard. La CSSF pourra également prendre des mesures supplémentaires sous les articles 22 et 25 de la Loi Transparence au cas où de telles mesures sont nécessaires en vue d'assurer le respect des dispositions de cette loi. Cette liste a été publiée sur le site Internet de la CSSF et sera actualisée régulièrement.

Plus d'informations relatives à la Loi Transparence se trouvent sur le site Internet de la CSSF sous la rubrique Emetteurs / Prospectus, sous-rubrique Obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières et peuvent être obtenues auprès de la CSSF aux numéros de téléphone 26 251 – 493/507. Des questions à ce sujet peuvent aussi être envoyées à l'adresse e-mail [transparency@cssf.lu](mailto:transparency@cssf.lu).

## STATISTIQUES

### ■ BANQUES

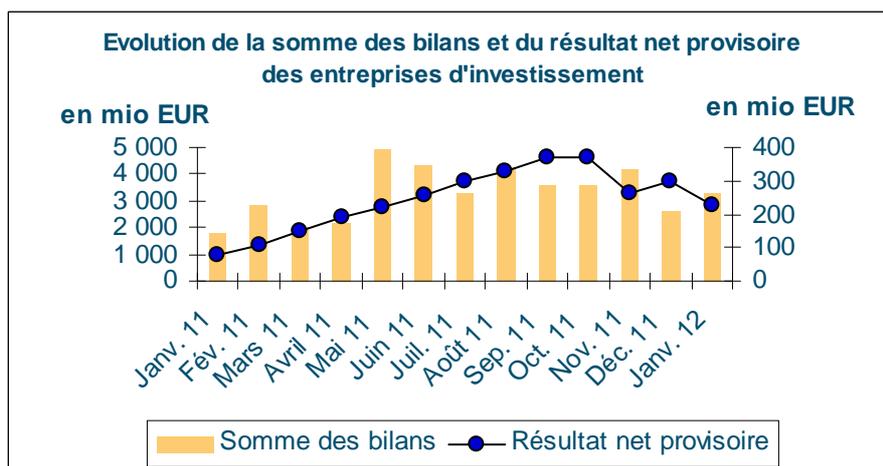
Somme des bilans des banques au 31 janvier 2012 en hausse



La somme des bilans augmente de 0,75 % sur un mois et de 4,05 % sur un an.

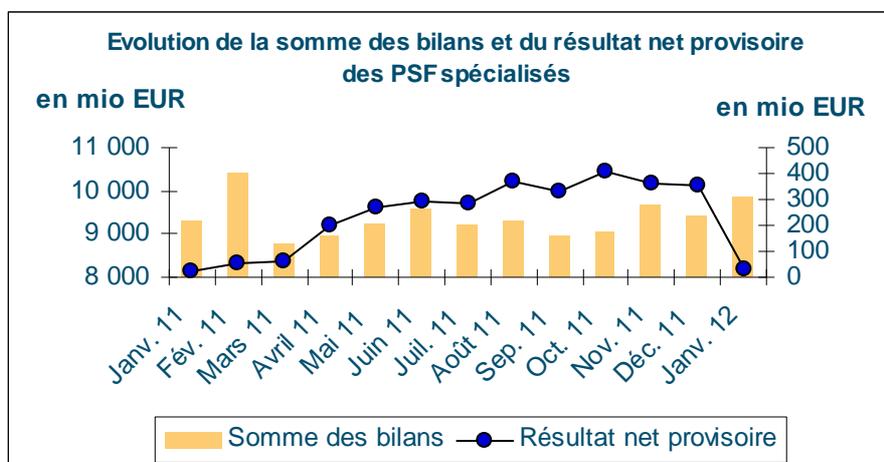
### ■ ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

Somme des bilans des entreprises d'investissement au 31 janvier 2012 en hausse



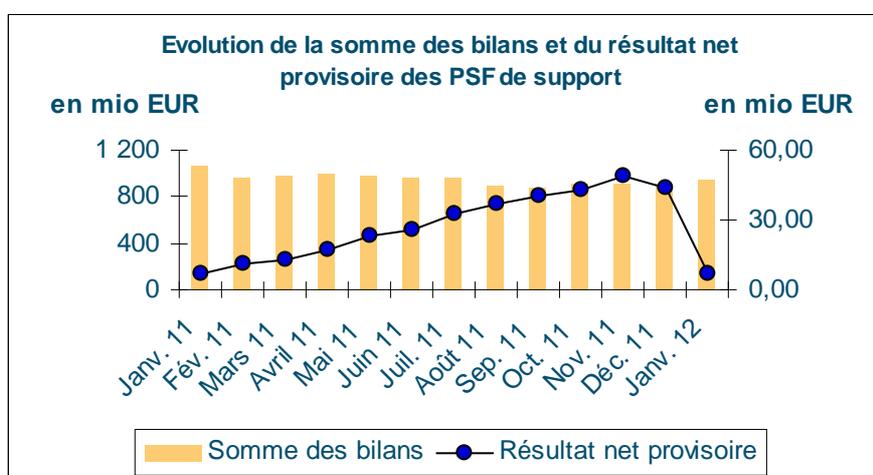
## ■ PSF SPECIALISES

Somme des bilans des PSF spécialisés au 31 janvier 2012 en hausse



## ■ PSF DE SUPPORT

Somme des bilans des PSF de support au 31 janvier 2012 en hausse



### ■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Au 8 mars 2012, 15 fonds de pension sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) sont inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

A la même date, 14 professionnels sont agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

Depuis la publication de la dernière Newsletter, les cinq SICAR suivantes ont été inscrites sur la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) :

- AFRICAN MINERALS EXPLORATION & DEVELOPMENT FUND SICAR, 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg
- REDALPINE CAPITAL II S.C.S., SICAR, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
- MERIDIAM INFRASTRUCTURE EASTERN EUROPE (SCA) SICAR, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- ORANJE-NASSAU DÉVELOPPEMENT S.A., SICAR, 115, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg
- AGRI RENEWABLE FUND SICAR S.A., 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Les deux SICAR suivantes ont été retirées de la liste officielle :

- FIVE ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS S.C.A. SICAR, 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
- FIVE ARROWS CO-INVESTMENTS S.C.A. SICAR, 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

Au 8 mars 2012 le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 276 unités.

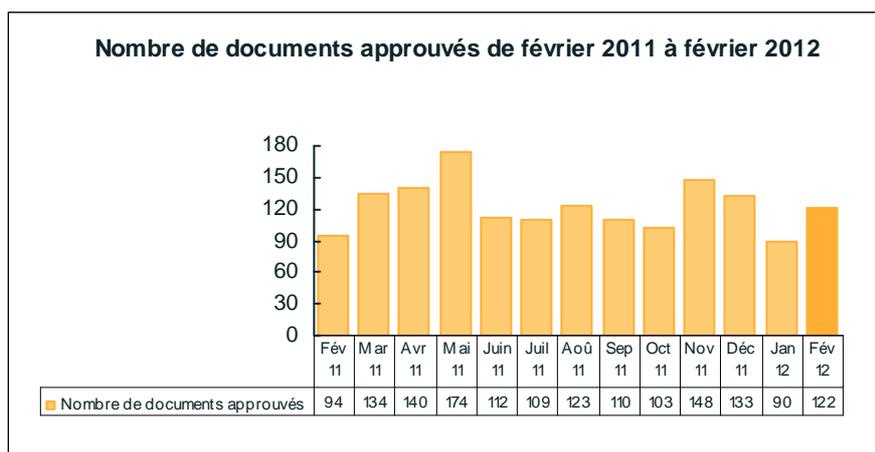
Le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'élève à 29 unités au 8 mars 2012.

### ■ SUPERVISION PUBLIQUE DE LA PROFESSION DE L'AUDIT

La supervision publique de la profession de l'audit couvre, au 29 février 2012, 65 cabinets de révision agréés et 221 réviseurs d'entreprises agréés. S'y ajoutent 48 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers dûment enregistrés en application de la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit.

## ■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHÉ REGLEMENTE (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

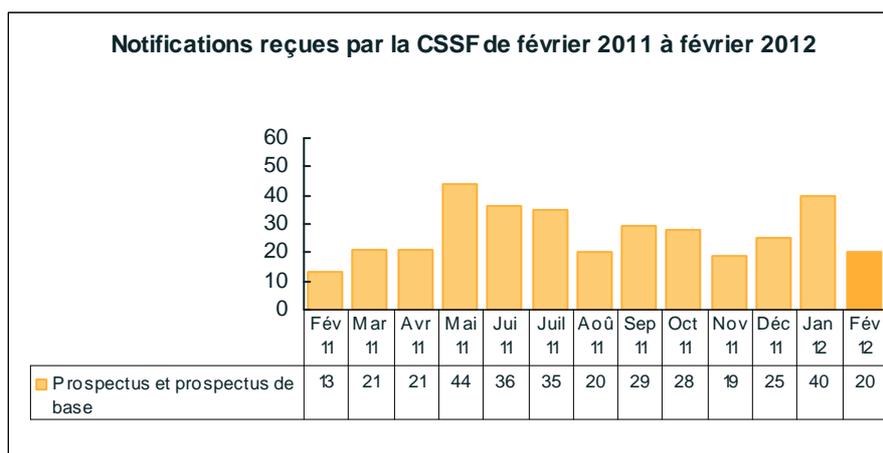
### 1. Approbations par la CSSF



Au cours du mois de février 2012, la CSSF a approuvé sur base de la loi prospectus un total de 122 documents, qui se répartissent comme suit :

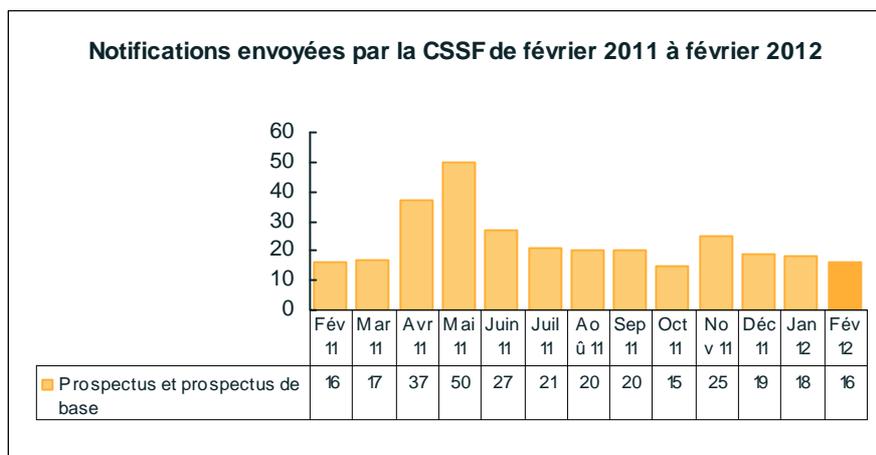
- prospectus de base : 14 (11,48 %)
- autres prospectus : 24 (19,67 %)
- suppléments : 84 (68,85 %)

### 2. Notifications reçues par la CSSF de la part des autorités compétentes d'Etats membres de l'UE



Au cours du mois de février 2012, la CSSF a reçu de la part des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Union européenne 20 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base, ainsi que 162 notifications relatives à des suppléments.

## 3. Notifications envoyées par la CSSF vers les autorités compétentes des Etats membres de l'UE

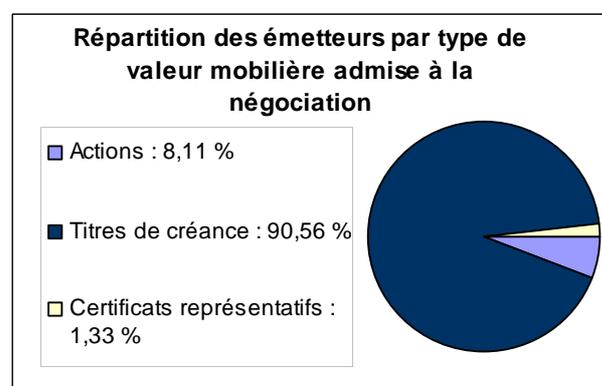
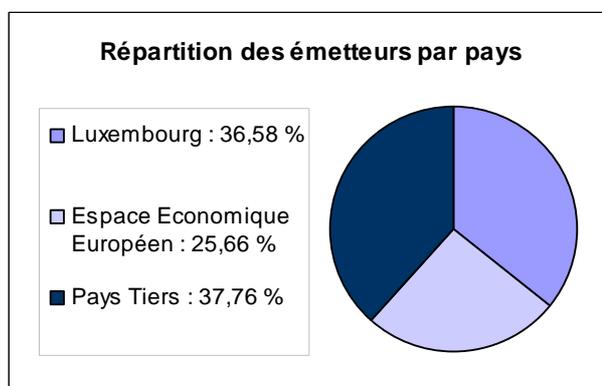


Au cours du mois de février 2012, la CSSF a envoyé vers des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Union européenne, 16 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base, ainsi que 53 notifications relatives à des suppléments\*.

### **EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI DU 11 JANVIER 2008 RELATIVE AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE SUR LES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES (LA « LOI TRANSPARENCE »)**

Depuis le 9 février 2012, deux émetteurs ont désigné le Luxembourg comme Etat membre d'origine pour les besoins de la Loi Transparence. Par ailleurs, sept émetteurs ont été retirés de la liste du fait qu'ils n'entrent plus dans le champ d'application de la même loi.

Au 8 mars 2012, 678 émetteurs sont repris sur la liste des émetteurs dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence et sont donc soumis à la surveillance de la CSSF.



\* Ces chiffres correspondent au nombre de prospectus, prospectus de base et suppléments pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

## LISTES OFFICIELLES

### ■ LISTE DES BANQUES

#### Changement de dénomination :

Banque BPP S.A. a changé sa dénomination en  
**Banque de Patrimoines Privés**

### ■ LISTE DES PSF

#### Inscriptions :

##### **MERIT CAPITAL LUXEMBOURG**

28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Statuts : conseiller en investissement, courtier en instruments financiers, commissionnaire, gérant de fortunes

Autorisation ministérielle du 2 mars 2012

##### **SOGETI LUXEMBOURG S.A.**

36, route de Longwy, L-8080 Bertrange

Statuts : opérateur de systèmes informatiques primaires du secteur financier, opérateur de systèmes informatiques secondaires et de réseaux de communication du secteur financier

Autorisation ministérielle du 25 janvier 2012

#### Retrait :

##### **ATOS IT SOLUTIONS AND SERVICES FINANCE S.A.**

20, rue des Peupliers, B.P. 2142, L-1021 Luxembourg

Fusion par absorption au 16 février 2012

#### Changements d'adresse :

##### **HMS LUX S.A.**

63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg

##### **SANNE GROUP (LUXEMBOURG) S.A.**

51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

##### **NETTO-RECYCLING S.A.**

4, rue Breedewues, L-1259 Senningerberg

#### Changements de dénomination :

CLEARBRIDGE SETTLEMENT SERVICES S.A. a changé sa dénomination en  
**CLEARBRIDGE SECURITIES SERVICES S.A.**

KR TRUST S.A. a changé sa dénomination en  
**COLIN & CIE LUXEMBOURG S.A.**

### ■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION AGRÉÉES SUIVANT LE CHAPITRE 15 DE LA LOI DU 17 DÉCEMBRE 2010

Sociétés de gestion dont l'agrément couvre exclusivement l'activité de gestion collective au sens de l'article 101(2) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC

#### Changements d'adresse :

**ERSEL GESTION INTERNATIONAL S.A.**  
17, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg

**FINEXIS S.A.**  
25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

**LUXEMBOURG INVESTMENT SOLUTIONS S.A.**  
5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg

**WALSER PRIVATBANK S.A.**  
2, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

### ■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION AGRÉÉES SUIVANT LE CHAPITRE 16 DE LA LOI DU 17 DÉCEMBRE 2010

#### Retraits :

**CITI ISLAMIC PORTFOLIOS S.A.**  
31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange

**ETHIAS LIFE FUND MANAGEMENT**  
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

**UNICAPITAL INVESTMENTS II (MANAGEMENT) S.A.**  
1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

**UNICAPITAL INVESTMENTS III (MANAGEMENT) S.A.**  
1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

**UNICAPITAL INVESTMENTS IV (MANAGEMENT) S.A.**  
1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

**VALIANCE INFRASTRUCTURE MANAGEMENT COMPANY S.A.**  
2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

#### Changements de dénomination :

ING REAL ESTATE SELECT GLOBAL OSIRIS LUXEMBOURG S.A R.L. a changé sa dénomination en

**CBRE GMM GLOBAL OSIRIS LUXEMBOURG S.A R.L.**

UNICAPITAL INVESTMENTS V (MANAGEMENT) S.A. a changé sa dénomination en  
**UNICAPITAL INVESTMENTS (MANAGEMENT) S.A.**

## ■ LISTE DES SICAR

### Inscriptions :

#### **AFRICAN MINERALS EXPLORATION & DEVELOPMENT FUND SICAR**

412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

#### **AGRI RENEWABLE FUND SICAR S.A.**

3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

#### **MERIDIAM INFRASTRUCTURE EASTERN EUROPE (SCA) SICAR**

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

#### **ORANJE-NASSAU DÉVELOPPEMENT S.A., SICAR**

115, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

#### **REDALPINE CAPITAL II S.C.S., SICAR**

2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

### Retraits :

#### **FIVE ARROWS CO-INVESTMENTS S.C.A. SICAR**

3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

#### **FIVE ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS S.C.A. SICAR**

3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

### Changements d'adresse :

#### **DELTA SPAIN S.A R.L., SICAR**

5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

#### **TRAMUNTANA S.C.A., SICAR**

11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

## ■ LISTE DES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI TRANSPARENCE

### Nouveaux émetteurs :

#### **NOM**

Class Limited

#### **PAYS DU SIEGE**

Jersey

### Retraits :

#### **NOM**

Alicante Finance S.R.L.

Eco-Bat Finance plc

Fairfield Aerium International S.C.A.

KeyCorp

T2 Capital Finance Company S.A.

WMC Finance (USA) Limited

#### **PAYS DU SIEGE**

Italie

Royaume-Uni

Luxembourg

Etats-Unis

Luxembourg

Australie

## ■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

### Inscriptions et retraits pendant le mois de janvier 2012 de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois

Durant le mois de référence, les trente-six organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle:

#### 1) OPC partie I Loi 2010 :

- BERENBERG RENMINBI BOND OPPORTUNITIES UI, 18-20, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- DEKA-EUROGARANT STRATEGIE 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DEKA-NACHHALTIGKEIT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- GRANITE INVESTMENT SICAV, 33A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- METHOD INVESTMENTS SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- REICHMUTH&CO FUNDS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
- SOP MULTIASSETALLOKATION, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- TAGES CAPITAL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- TRUST & TIMING, 1B, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

#### 2) OPC partie II Loi 2010 :

- SPARKASSE OFFENBURG/ORTENAU PB SELEKTION, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

#### 3) FIS :

- AB US INTERMEDIATE CORPORATE BOND FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- AERIS CAPITAL SUSTAINABLE IMPACT S.C.A. SICAV-SIF, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- ANTHEA I - CONTEMPORARY ART INVESTMENT FUND S.C.A. - SICAV-FIS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- ARCHEIDE, 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg
- BEARS U.S. CORPORATE BONDS FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- BEDA S.A. SICAV-FIS, 18-20, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- BLUEORCHARD LOCAL CURRENCY FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- BSI & VENTURE PARTNERS CAPITAL MANAGEMENT SCA SICAV-FIS, 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- CASADORES INVESTMENTS, SCA-SICAV-SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- CHURCHGATE CAPITAL SCA-SICAV-SIF, 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- ECOFI (LUX) PREMIUM SICAV, 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- EUR FIXED INCOME OPPORTUNITIES FUND S.A., SICAV-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
- EUR GOV BONDS OPPORTUNITIES FUND S.A., SICAV-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
- FADUVAL INVEST S.C.A., SICAV-FIS, 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
- FONCIERE GLOBALE DU MONSATERE SICAV-FIS, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
- GPIM THEMIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen
- GRILLIONAIRE, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
- HELENE FUND, 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- MOBI ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
- MUGC/UGA GNMA 30 YEAR FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- MUGC/WA U.S. HIGH YIELD CREDIT FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- NB GREATER CHINA EQUITY FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- PATRIMONIUM LUXEMBOURG DISTRESSED DEBT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- UIP FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- VALOR SIF, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
- VH CAPITAL S.C.A., SICAV-FIS, 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Les quarante-quatre organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été retirés de la liste officielle au cours du mois de janvier 2012:

#### 1) OPC partie I Loi 2010 :

- AXA IM COMFORT, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- BERENBERG INVESTMENTFONDS, 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg
- CASTLEROCK, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- CCR FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange
- COMINVEST ROLLING EUROPA BONUS CHANCE FONDS 1, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- DEKALUX-FRL MIX:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DKO-LUX-PHARMAPIPELINE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
- HSBC TRINKAUS ABS, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf

- LUCRO, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
  - MUNICH INVEST, 1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
  - PIONEER INVESTMENTS GLOBAL PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
  - PRIVATE BANKING PORTFOLIOS, 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
  - RAB UCITS FUNDS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
  - SEB MULTI-MANAGER CURRENCY DEFENSIVE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
  - SEB SICAV 4, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
  - SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
  - SIRIUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
  - STIGMA FUNDS (LUX), 41, op Bierg, L-8217 Mamer
  - UBS TARGET FUND, 33A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
  - UNICONCLUSIO: EUROPEANEQUITIES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
  - UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2011) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
  - UNIGARANTDOUBLECHANCE: GLOBAL TITANS 50 (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
  - WALLBERG ETF, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen
- 2) OPC partie II Loi 2010 :**
- BELAIR (LUX) SUSTAINABLE ALTERNATIVES SRI FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
  - CALYPSO FUCHS INVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
  - DJE REAL ESTATE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen
  - OPAL, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
  - PAEREL FUNDS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
  - PARTNERS GROUP GLOBAL PRIVATE EQUITY SICAV, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
  - SYDBANK PEERLESS, SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
  - UBS SECTOR PORTFOLIO, 33A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- 3) FIS :**
- ANLAGEFONDS DEFENSIV FCP-SIF, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
  - AVIVA INVESTORS ASIA PROPERTY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
  - BAYERISCHER ROHSTOFFFONDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
  - DA GLOBAL FUND FCP-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
  - MAS FILII SIF, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
  - MOUNT EVEREST, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
  - OPUS INVESTMENTS SICAV-SIF, 8, rue Beck, L-1222 Luxembourg
  - SELECT SICAV/SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
  - SUNFLOWER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
  - THE FALCON FAMILY OF FUNDS FCP-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange
  - THE TURQUOISE EM LUX FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
  - URAL SICAF/SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
  - YAP REAL ESTATE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

### Retraits de la liste officielle décidés par la CSSF :

Suite à la décision prise par la CSSF de retirer la société d'investissement à capital variable DYNAMIC DECISIONS SICAV-SIF de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, VIe Chambre, siégeant en matière commerciale a, par jugement du 16 février 2012, déclaré la dissolution et a ordonné la liquidation du fonds d'investissement spécialisé DYNAMIC DECISIONS SICAV-SIF. Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Christiane Junck et liquidateur Maître Ferdinand Burg.

Suite à la décision prise par la CSSF de retirer la société d'investissement à capital variable CPS INVEST SCA, SICAV-FIS de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, VIe Chambre, siégeant en matière commerciale a, par jugement du 16 février 2012, déclaré la dissolution et a ordonné la liquidation du fonds d'investissement spécialisé CPS INVEST SCA, SICAV-FIS. Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Christiane Junck et liquidateur Maître Ferdinand Burg.

Une décision portant retrait de la société d'investissement à capital variable TRIKAYA FUND S.C.A., SICAV-FIS de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés a été prise par la CSSF le 28 février 2012 en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

## PLACE FINANCIERE

### Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **143** (15 mars 2012) (↘ de 3 entités sur un an)  
Somme des bilans : **EUR 799,965 milliards** (31 janvier 2012) (↗ de 31,145 milliards sur un an)  
Résultat avant provisions : **EUR 4,54 milliards** (31 décembre 2011) (↘ de 0,39 milliard sur un an)

Nombre d'OPC :  
- Partie I de la loi 2010 : **1 856** (15 mars 2012)  
- Partie II de la loi 2010 : **588** (15 mars 2012)  
- Fonds d'investissement spécialisés (FIS) : **1 410** (15 mars 2012)  
TOTAL : **3 854** (↗ de 131 entités sur un an)

Patrimoine global net : **EUR 2 157,081 milliards** (31 janvier 2012) (↘ de 41,913 milliards sur un an)

Nombre de sociétés de gestion : chapitre 15 (loi du 17 décembre 2010) : **179** (29 février 2012)  
Nombre de sociétés de gestion : chapitre 16 (loi du 17 décembre 2010) : **194** (29 février 2012)

Nombre d'entreprises d'investissement : **115** dont **11** succursales (15 mars 2012) (↗ de 5 entités sur un an)  
Somme des bilans : **EUR 3,309 milliards** (31 janvier 2012) (↗ de 1,545 milliards sur un an)  
Résultat net provisoire : **EUR 228,281 millions** (31 janvier 2012) (↗ de 152,961 millions sur un an)

Nombre de PSF spécialisés : **118** (15 mars 2012) (↗ de 4 entités sur un an)  
Somme des bilans : **EUR 9,844 milliards** (31 janvier 2012) (↗ de 0,543 milliards sur un an)  
Résultat net provisoire : **EUR 27,74 millions** (31 janvier 2012) (↗ de 2,26 millions sur un an)

Nombre de PSF de support : **88** (15 février 2012) (↗ de 8 entités sur un an)  
Somme des bilans : **EUR 949,136 millions** (31 janvier 2012) (↘ de 65 millions sur un an)  
Résultat net provisoire : **EUR 7,45 millions** (31 janvier 2012) (↗ de 0,87 millions sur un an)

Nombre de fonds de pension : **15** (8 mars 2012) (aucune variation sur un an)

Nombre de SICAR : **276** (8 mars 2012) (↗ de 31 entités sur un an)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **29** (8 mars 2012) (↗ de 3 entités sur un an)

Nombre d'émetteurs de valeurs mobilières dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence : **678** (8 mars 2012) (↘ de 45 entités sur un an)

Nombre d'établissements de paiement : **4** dont **1** succursale (15 mars 2012)

Nombre d'établissements de monnaie électronique : **1** (15 mars 2012)

Emploi total dans les établissements surveillés : **43 428 personnes** (31 décembre 2011) (↗ de 676 personnes sur un an\*), dont :

- banques : **26 695 personnes** (31 décembre 2011)
- sociétés de gestion : (chapitre 15) **2 516 personnes** (31 décembre 2011)
- entreprises d'investissement : **2 411 personnes** (31 décembre 2011)
- PSF spécialisés : **3 127 personnes** (31 décembre 2011)
- PSF de support : **8 679 personnes** (31 décembre 2011)

\*Cette augmentation ne correspond pas à une création nette d'emplois, mais comprend des transferts d'emplois existants du secteur non-financier vers le secteur financier.

#### Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF  
110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG  
Tél. : (+352) 26 251-560  
E-mail : [direction@cssf.lu](mailto:direction@cssf.lu)  
Site Internet : [www.cssf.lu](http://www.cssf.lu)